



## Communiqué de presse – programme de rachat d’actions Bar-le-Duc le 29 mai 2009

---

### **Descriptif du programme de rachat d’actions et mise en œuvre d’un contrat de liquidité**

*Bar-le-Duc le 29 mai 2009 – OBER, leader mondial du panneau décoratif bois haut de gamme, annonce la mise en place d’un programme de rachat d’actions et la mise en œuvre d’un nouveau contrat de liquidité auprès de la Société de Bourse Gilbert Dupont.*

#### **DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D’ACTION**

Conformément aux dispositions de l’article 241-2 du règlement général de l’Autorité des marchés financiers ainsi que du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société dans le cadre de l’autorisation donnée par l’Assemblée Générale du 14 mai 2009.

Le présent document est mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la société.

#### **- Nombre de titres et part du capital détenus par la société**

Au 14 mai 2009, le capital d’OBER était composé de 1.441.615 actions.  
A cette date, la société ne détenait aucune action propre.

#### **- Répartition par objectif des titres détenus par la société**

Néant.

#### **- Objectif du programme de rachat**

Les objectifs de ce programme sont :

- Assurer la couverture de plans d’options d’achat d’actions et autres formes d’allocation d’actions à de salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l’entreprise, au titre d’un plan d’épargne d’entreprise ou par attribution gratuite d’actions ;
- Procéder à la remise en paiement ou en échange de ces actions notamment dans le cadre d’opération de croissance externe ;
- Procéder à l’annulation d’actions par voie de réduction de capital, pour autant qu’une assemblée générale extraordinaire autorise spécifiquement une telle réduction de capital ;
- Et plus généralement mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l’Autorité des marchés financiers.

#### **- Part maximale du capital de la société susceptible d’être rachetée**

10% du capital, soit 144 161 actions.

#### **- Prix maximum d’achat et montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés**

Le prix maximum d’achat est de 30 euros par action.

Le montant maximal consacré à ces acquisitions ne pourrait dépasser 4.324.830 euros.

#### **- Modalités des rachats**

Les achats d’actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d’acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d’administration appréciera ; ces moyens incluent également l’utilisation de produits dérivés dans les conditions autorisées par les autorités de marché compétentes.

#### **- Durée du programme**

Le programme a été autorisé pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, soit jusqu’au 31 novembre 2010.

- Opérations réalisées par OBER sur ses propres titres dans le cadre de précédents programmes de rachat :  
Néant

### CONTRAT DE LIQUIDITE

Un nouveau contrat de liquidité ouvert au nom de OBER auprès de la Société de Bourse Gilbert Dupont vient se substituer au précédent à compter du 29 mai 2009 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 100 000 € en espèces.

#### **A propos d'Ober**

Créateurs et fabricants de panneaux décoratifs haut de gamme, OBER, depuis 1927, et MAROTTE, depuis 1947, développent une image incontournable au niveau mondial autour d'un matériau résolument moderne et écologique : le bois.

Synonymes de décoration chaleureuse, de confort et de luxe, les panneaux des gammes OBER et MAROTTE sont non seulement utilisés pour l'agencement des magasins, bureaux, hôtels, salles de réunion ou de spectacles mais aussi pour la décoration des maisons particulières : entrées, salles de séjour, chambres.

Les deux sociétés se distinguent par la diversité, la qualité et le prestige de leurs produits haut de gamme. La société est notamment en mesure de réaliser des éléments sur mesure répondant aux demandes particulières des clients (choix des essences, formats, effets matière, finition...).

En 2008, OBER a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 29,2 M€ pour un résultat net 2,7 M€.

**ISIN : FR0010330613 - MNEMO : ALOBR**

**WWW.OBERFLEX.FR**

#### **CONTACTS**

##### **OBER**

Etienne de la Thébeaudière  
+33 3 29 76 77 78  
[invest@oberflex.fr](mailto:invest@oberflex.fr)

##### **CALYPTUS**

Cyril Combe  
+33 1 53 65 37 94  
[cyril.combe@calyptus.net](mailto:cyril.combe@calyptus.net)